



Plan de sobriété énergétique

**DREAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

2022-2024



**Document de
synthèse**

Juin 2023



5 priorités

- 1 Rénover nos bâtiments et installations les plus énergivores
- 2 Réduire notre consommation d'électricité en faisant évoluer nos équipements et nos usages
- 3 Gérer la température dans les locaux, afin de garantir les températures de consigne
- 4 Favoriser les modes de déplacements durables
- 5 Se mobiliser et embarquer la communauté de travail dans la durée

4 types d'actions



travaux,
investissements de
modernisation des
équipements et du
matériel



réglages, gestion et
entretien des installations



écogestes,
changements
de pratiques



connaissance,
communication,
accompagnement

1

Rénover nos bâtiments et installations les plus énergivores



La consommation des bâtiments gérés par la DREAL représente 2,3 GWh en 2021, soit 2400 kWh par occupant.

Indicateurs

- consommation annuelle d'énergie par bâtiment (géré par la DREAL) et par source
- consommation annuelle des bâtiments gérés par la DREAL ramenée au nombre d'occupants

Rénovations de court terme



Isoler par l'extérieur :
- le site de Léo Lagrange
- le site de Chambéry



Remplacer des installations, en particulier carbonées :
- chaudière fioul à Léo Lagrange
- première pompe à chaleur à Villeurbanne

Rénovations et/ou travaux de moyen terme



Réaliser des études de faisabilité pour l'isolation :
- des façades et de la toiture du site de Valence
- des fenêtres du site de Villeurbanne
- de la cantine de Léo Lagrange



Réaliser les études de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques :
- sur le site de Léo Lagrange
- sur le site de Valence



Remplacer des installations, en partie carbonées: changer 2 pompes à chaleur et les convecteurs sur le site de Villeurbanne

Amélioration des connaissances et coordination



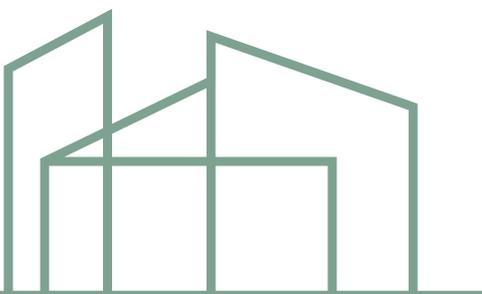
Réaliser les audits énergétiques manquants :
- Chambéry
- Villeurbanne



Demander au propriétaire du Lugdunum une étude de faisabilité pour l'isolation des toitures



Affiner la connaissance des consommations des bâtiments gérés par la DREAL, notamment des sièges



2

Réduire notre consommation d'électricité en faisant évoluer nos équipements et nos usages



L'électricité représente 40% de la consommation énergétique de nos bâtiments. Parmi celle-ci, le numérique représente une consommation de 230 kWh par agent en 2021, dont plus de la moitié est due aux serveurs.

Le saviez-vous?

En basculant une salle de réunion en LED, on réduit sa consommation d'électricité d'environ 75%.

Indicateur

- consommation annuelle d'électricité

Eclairage



Généraliser le relampage LED



Optimiser l'éclairage des espaces de circulation et des bureaux (ex : détecteurs, interrupteurs), exclusivement avec les équipements fournis par la DREAL



Arrêter l'éclairage nocturne extérieur des sièges

Equipements et usages numériques



Elaborer une charte des pratiques numériques éco-responsables



Organiser un "digital clean up day" sous forme de challenge, en associant les correspondants GDNP



Choisir des formats plus sobres pour la publication et l'échange de contenus multimédias



Lancer une étude d'optimisation et de modernisation des serveurs

Pratiques quotidiennes



Réaliser une campagne de "nudges" pour inciter à l'éco-responsabilité : usage des escaliers, éclairage...



Rappeler les bons réflexes éco-responsables (éteindre les salles de réunion, arrêter les petits appareils...)



Doter les agents de multiprises avec interrupteurs tout en veillant à la sécurité



Communiquer en mode "alerte" lors des jours éventuels d'Ecowatt rouge



3

Gérer la température dans les locaux afin de garantir les températures de consigne



Le chauffage représente plus de 60% de la consommation énergétique des bâtiments gérés par la DREAL.
Le rafraîchissement de l'air induit des pics de consommation d'électricité en période estivale.

Le saviez-vous?

Baisser la température de consigne d'un degré permet d'économiser environ 7% de consommation en chauffage.

Indicateurs

- consommation annuelle d'énergie due au chauffage

Chauffage et refroidissement



Chauffer les bureaux pour maintenir 19°C en période hivernale, exclusivement avec le matériel mis en place par le pôle LI de la DREAL, tout en prenant en compte les situations particulières



Réaliser des campagnes de mesure des températures aux périodes sensibles



Optimiser le rafraîchissement de l'air en période estivale, sans l'activer en deçà de 26°C



Rendre les agents acteurs de l'activation et du réglage du chauffage ou rafraîchissement de leurs bureaux

Eau

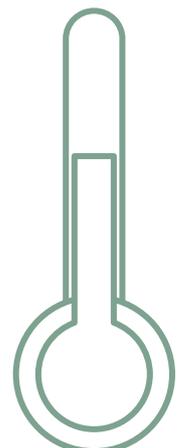


Stopper la production d'eau chaude dans les sanitaires (hors douches et espaces de restauration)

Organisation de l'activité



Prendre en compte les enjeux énergétiques dans la programmation des jours de fermeture de la DREAL



4

Favoriser les modes de déplacements durables



La consommation des véhicules professionnels équivaut à 1500 kWh par agent en 2021. Les véhicules électriques et hybrides représentent 5% du parc de véhicules mais 1% des kms parcourus.

Le saviez-vous?

Rouler à 110 km/h plutôt que 130 km/h permet d'économiser environ 20% de carburant.

Indicateurs

- consommation annuelle liée aux véhicules professionnels
- part des véhicules électriques et hybrides dans les kms
- nombre de bénéficiaires d'aides à la mobilité durable
- modes de déplacements domicile travail (enquête BEGES)

Évitement et optimisation des déplacements



Poursuivre l'équipement collectif et individuel pour les visioconférences



Privilégier les réunions en visioconférence lorsque le présentiel n'a pas une forte valeur ajoutée et que le trajet ne peut être fait en modes doux



Inciter au covoiturage professionnel à la DREAL mais aussi avec d'autres administrations (sur la base d'assurances adaptées)



Etudier l'opportunité d'un usage ponctuel de la voiture personnelle, notamment pour éviter des déplacements inutiles



Chercher à mutualiser les rendez-vous avec la médecine du travail, pour limiter les déplacements de longue distance

Conduite



Développer des formations à l'écoconduite en présentiel



Respecter les consignes sur la vitesse (110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voie rapide)



Intermodalité et modes doux



Mettre en œuvre et faire connaître la nouvelle formule du forfait mobilités durables



Informer sur les aides à l'achat de vélos



Faciliter pour chaque site, l'accès aux tickets TC fournis par la DREAL



Mettre en valeur le parc de vélos professionnels



Faire connaître les stationnements pour les vélos personnels et les développer lorsque nécessaire



Installer des mini ateliers de réparation et maintenance des vélos



Sur la base des évolutions nationales, appliquer la participation employeur sur abonnements de transports en commun



Etudier la location de véhicules en gare pour favoriser l'intermodalité



Remettre en fonction les douches



Evolution du parc de véhicules



Privilégier les véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les achats



Adapter la répartition entre sites, pour favoriser les véhicules les moins polluants là où les déplacements sont nombreux



Expérimenter la mutualisation d'un parc de véhicules avec d'autres administrations



Usage des véhicules électriques



Installer de nouvelles bornes de recharge



Renforcer l'utilisation de la voiture électrique, grâce à la formation et au compagnonnage, aux retours d'expériences



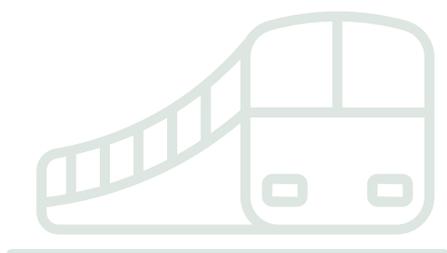
Expérimenter l'usage d'un fourgon électrique pour les contrôles des transports terrestres



Paramétrer les systèmes de réservation en faveur de l'usage des véhicules électriques



Mettre à disposition des agents des applis positionnant les points de recharge



5

Se mobiliser et embarquer la communauté de travail dans la durée



Le plan de sobriété énergétique doit "imprégner" notre fonctionnement interne et produire un changement culturel, acceptable pour les agents et soutenu dans la durée.

Indicateurs

- nombre d'animations
- nombre de participants aux animations
- montant d'économies financières réinjectées dans le plan

Animation de la dynamique

Identifier un référent DREAL dans la durée et sur la base du volontariat, des ambassadeurs et relais dans les services

Maintenir et optimiser la boîte à idées sobriété

Valoriser les initiatives internes et externes qui promeuvent la sobriété

Réaliser des challenges dans les services (kms en vélo et voiture électrique, serious game OGRE, clean up day...)

Communiquer sur les résultats et les gains d'énergie réalisés

Organiser pour les agents des fresques du climat, de la mobilité, du numérique

Organiser un "1h avec" la sobriété énergétique dans la vie professionnelle et la vie quotidienne

Achats et évènements

Progresser vers 100% de nos marchés intégrant des clauses environnementales à l'horizon 2025

Intégrer les enjeux de sobriété (énergie, déplacements, déchets...) dans l'organisation de nos évènements internes et métiers

Financement

Maintenir une veille active sur les appels à projets ou dispositifs d'accompagnement





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy
Pilotage, coordination : mission communication
Juin 2023

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr